



COMMUNE DE FRANCALTROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire du 17 mars 2022, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	15	Conseillers présents	13
Conseillers absents	2	Pouvoirs	1	Date convocation : 09/03/2022	

Présents : CHATEAU Jean-Claude, CHMIEL Jonathan, CORNELIUS Laurence, CUFER Daniel, DAMM François, FINICKEL Anne, GILLET Arnaud, MULLER Nadine, NAU Jonathan, RAGNOTTI Nadine, SCHMITT Joël, SCHROEDER Corinne, VANDAMME Benoît

Absents excusés : QUODBACH Sandrine (procuration à Daniel CUFER),

Absent : JAYER Gérard

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 11/02/2022
- Décisions prises par le Maire depuis la séance du 11/02/2022, dans le cadre des délégations consenties par délibération du 13.07.2020
- Motif de la réunion extraordinaire
- Suppression de la régie d'avance instaurée en 2010 pour l'organisation matérielle des cérémonies ou manifestations officielles de la mairie ainsi que pour l'achat de petit matériel destiné aux bâtiments communaux
- Contrat groupe Risques Santé à compter du 1^{er} janvier 2023
- Compte de gestion 2021 de la commune
- Approbation du compte Administratif 2021 de la commune
- Affectation du résultat de fonctionnement 2021
- Compte de gestion 2021 du budget annexe « Lotissement »
- Approbation du Compte Administratif 2021 du budget annexe « Lotissement »
- Budget Lotissement – Affectation du résultat d'exploitation 2021
- Demandes de subventions par les associations
- Questions diverses...

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité M. Jonathan NAU comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 février 2022.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- 08/2022 : Convention avec la communauté de communes du Saulnois mise à disposition du service de balayage
- 09/2022 : Tarif droit de stationnement taxi

N° DCM : 17/2022

Objet : Suppression de la régie d'avance instaurée en 2010 pour l'organisation matérielle des cérémonies ou manifestations officielles de la mairie ainsi que pour l'achat de petit matériel destiné aux bâtiments communaux

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Vu la délibération du 02 juillet 2010 autorisant la création de la régie d'avance pour l'organisation matérielle des cérémonies ou manifestations officielles de la mairie ainsi que pour l'achat de petit matériel destiné aux bâtiments communaux ;

Vu l'avis du comptable public assignataire en date du 17 décembre 2021 ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré **DECIDE** :

Article 1er : la suppression de la régie d'avance pour l'organisation matérielle des cérémonies ou manifestations officielles de la mairie ainsi que pour l'achat de petit matériel destiné aux bâtiments communaux à compter du 1^{er} avril 2022

Article 2 : que le montant de l'avance fixé à 300 € par mois est supprimé.

Votants :	14
Pour :	14 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 18/2022

Objet : Contrat groupe Risques Santé à compter du 1^{er} janvier 2023

Classification : 4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la FPT

Considérant l'intérêt de prendre en compte la protection sociale complémentaire santé des agents de la collectivité, et de participer à cette mise en concurrence mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Moselle ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** : de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé que le centre de Gestion de la Moselle va engager en 2022 conformément à l'article 25-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- **PREND ACTE** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de la Moselle à compter du 1^{er} janvier 2023.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Votants :	14
Pour :	14 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 19/2022

Objet : Compte de gestion 2021 de la commune

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Le Compte de Gestion de l'exercice 2021 fait ressortir les résultats indiqués sur le tableau ci-dessous, dressé par le receveur.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés,

Le Conseil Municipal,

➤ **Déclare** que le Compte de Gestion de l'exercice 2021, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60300 - FRANCAITROFF

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-48 003,62		1 178,55		-46 825,07
Fonctionnement	307 270,91	34 046,49	163 533,19		476 787,61
TOTAL I	259 267,29	34 046,49	164 711,74		429 932,54
II - Budgets des services à caractère administratif 60301-LOT-FRANCAITROFF					
Investissement	-1 254 947,04		1 212 281,16		-42 665,88
Fonctionnement	1 187 868,59		-1 187 868,59		
Sous-Total	-67 078,45		24 412,57		-42 665,88
TOTAL II	-67 078,45		24 412,57		-42 665,88
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	192 188,84	34 046,49	189 124,31		347 266,66

Votants :	14
Pour :	14 (dont une procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 20/2022

Objet : Approbation du compte Administratif 2021 de la commune

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal,

➤ **Propose** de fixer, suivant le tableau ci-après, les résultats des différentes sections budgétaires.

RESULTATS DE CLOTURE BUDGET COMMUNAL EXERCICE						
2021						
SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent		affectation investisst 2021	Résultats nets		Balance entrée 2022
	DEFICITS	EXCEDENTS		2020	2021	
FONCTIONNEMENT		307 270,91	34 046,49	273 224,42	163 533,19	436 757,61
INVESTISSEMENT	48 003,62			-48 003,62	1 178,55	-46 825,07
TOTAUX	48 003,62	307 270,91	34 046,49	225 220,80	164 711,74	389 932,54
RESULTATS BUDGETAIRES : exercice 2021						
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :						
DEPENSES FONCTIONNEMENT						576 133,47
RECETTES FONCTIONNEMENT						739 666,66
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT						163 533,19
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						191 683,83
RECETTES D'INVESTISSEMENT		(y compris c/ 1068)				192 862,38
RESULTAT D'INVESTISSEMENT						1 178,55

➤ Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur **CUFER Daniel**, Maire, ne prend pas part au vote du compte administratif.

Votants :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM°: 21/2022

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Classification :7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour rappel : Déficit reporté de la section INVESTISSEMENT de l'année antérieure :	- 48 003,62 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section FONCTIONNEMENT de l'année antérieure :	+ 273 224,42 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (excédent – 001) de la section d'INVESTISSEMENT de :	+ 1 178,55 €
Un solde d'exécution (excédent – 002) de la section de FONCTIONNEMENT de :	+ 163 533,19 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'INVESTISSEMENT laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	132 587,04 €
En recettes pour un montant de :	44 597,50 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	134 814,61 €
--	--------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	134 814,61 €
---	--------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	301 943,00 €
---	--------------

Votants :	14
Pour :	14 (dont une procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 22/2022

Objet : Compte de gestion 2021 du budget annexe « Lotissement »

Classification :7.1 Décisions Budgétaires

Le Conseil Municipal,

➤ **Déclare** que le Compte de Gestion de l'exercice 2021 du Budget « Lotissement », dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60301 - LOT-FRANCALTROFF

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOT-FRANCALTROFF					
Investissement	-1 254 947,04		1 212 281,16		-42 665,88
Fonctionnement	1 187 868,59		-1 187 868,59		
Sous-Total	-67 078,45		24 412,57		-42 665,88
TOTAL II	-67 078,45		24 412,57		-42 665,88
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-67 078,45		24 412,57		-42 665,88

Votants :	14
Pour :	14 (dont une procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 23/2022

Objet : Approbation du Compte Administratif 2021 du budget annexe « Lotissement »

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal,

Procédant au règlement définitif du budget annexe 2021 « Lotissement »,

➤ **Propose** de fixer, suivant le tableau ci-après, les résultats des différentes sections budgétaires.

RESULTATS DE CLOTURE BUDGET LOTISSEMENT EXERCICE						
2021						
SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent		affectation investisss 2021	Résultats nets		Balance entrée 2022
	DEFICITS	EXCEDENTS		2020	2021	
FONCTIONNEMENT		1 187 868,59	0,00	1 187 868,59	-1 187 868,59	0,00
INVESTISSEMENT	1 254 947,04		0,00	-1 254 947,04	1 212 281,16	-42 665,88
TOTAUX	1 254 947,04	1 187 868,59	0,00	-67 078,45	24 412,57	-42 665,88
RESULTATS BUDGETAIRES : exercice 2021						
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :						
DEPENSES FONCTIONNEMENT						2 467 228,20
RECETTES FONCTIONNEMENT						1 279 359,61
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT						-1 187 868,59
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						1 254 947,04
RECETTES D'INVESTISSEMENT		(y compris c/ 1068)				2 467 228,20
RESULTAT D'INVESTISSEMENT						1 212 281,16

➤ Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur **CUFER Daniel**, Maire, ne prend pas part au vote du compte administratif.

Votants :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 24/2022

Objet : Budget Lotissement – Affectation du résultat d'exploitation 2021

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif du budget annexe « lotissement » qui fait apparaître :

Reports :

Pour rappel : Déficit reporté de la section INVESTISSEMENT de l'année antérieure :	- 1 254 947,04 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section FONCTIONNEMENT de l'année antérieure :	+ 1 187 868,59 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent – 001) de la section d'INVESTISSEMENT de :	+ 1 212 281,16 €
Un solde d'exécution (Déficit – 002) de la section de FONCTIONNEMENT de :	- 1 178 868,59 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'INVESTISSEMENT laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	42 665,88 €
--	-------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00 €
---	--------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	0,00 €
---	--------

Votants :	14
Pour :	14 (dont une procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 25/2022

Objet : Demandes de subventions par les associations

Classification : 7.5 subventions

Pour l'année 2021, plusieurs demandes de subventions sont en présence, à savoir :

Etant membre du comité du football club, M. DAMM François ne prend pas part au vote concernant la subvention pour cette association.

Associations locales :

Nom de l'association	Pour information subvention allouée en 2021	motif	Subvention demandée en 2022	Subvention allouée en 2022	VOTES
Football club	1 800,00 €	Fonctionnement 2022	1 500,00 €	1 500,00 €	Pour : 13 Contre : 0 Abst. : 0
Club Canin Francaltroff	./ €. €	Fonctionnement 2022	150,00 €	150,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0
Association « les Coccinelles »	./.	Pour sorties scolaires en 2022	1 000,00 €	1 000,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0

Associations extra-locales :

SOUVENIR FRANCAIS 57670 ALBESTROFF	100,00 €	Fonctionnement 2022	./.	100,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0
RESTO DU COEUR 57 685 AUGNY	50,00 €	Fonctionnement 2022	./.	100,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, 57000 METZ	./.	Fonctionnement 2022	./.	0,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0
APEI MOSELLE 57504 ST-AVOLD	./.	Fonctionnement 2022	./.	0,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0
AMF TELETHON 75651 PARIS	./.	Fonctionnement 2022	./.	0,00 €	Pour : 14 Contre : 0 Abst. : 0

Le Conseil Municipal, après avis de la commission des finances et après avoir délibéré :

DECIDE de verser les subventions indiquées dans la colonne « **subvention allouée en 2022** » soit un total de 2 850,00 €

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 19h30.

Le Maire :
Daniel CUFER



Affiché en mairie le : 21/03/2022